



Maidières, le 03 février 2021

## Compte-rendu du Conseil Municipal réuni le mardi 02 février 2021

### Présents

Floriane ANDRE, Jennifer BERVARD, Gérard BOYÉ, Yusuf CELEBI, Chantal CLÉMENT, Michèle KITTLER, Stéphanie KLEIN-CITRO, Jean-Luc MARIN, Stéphane QUENELLE, Kévin ROUSSEL, Philippe VIEILLEFOSSE, Claude VOIRET, Denise VORTEMANN, Florence WSZEDYBYL.

### Absent(s) Excusé(s)

Jean-Louis MONTEIRO, pouvoir à Gérard BOYÉ,  
Dimitri OLIVIER, pouvoir à Stéphanie KLEIN-CITRO,  
Joëlle SCHOOR, pouvoir à Michèle KITTLER,  
Patrice THOUVENOT, pouvoir à Claude VOIRET,  
Laurence VARINOT, pouvoir à Gérard BOYÉ.

14 présents, 5 procurations. Le quorum est atteint en début de séance ainsi que lors des votes.

Pendant la crise sanitaire, le quorum nécessaire est d'au moins un tiers des membres du conseil et chaque conseiller présent peut disposer de deux pouvoirs.

### Ordre du jour

Les travaux de secrétariat sont assurés par Floriane ANDRE.

### **1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 Décembre 2020**

Le compte rendu avait été transmis par messagerie à l'ensemble du conseil municipal.  
Aucune modification n'est demandée.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

### **2. Renouvellement adhésion CDG54 – contrat de groupe assurance santé**

Le contrat de groupe assurance santé dédié aux agents arrive à échéance. Le centre de gestion de Meurthe et Moselle (CDG 54) afin d'obtenir des tarifs concurrentiels lance un appel d'offres pour les communes qui adhèrent à la démarche. Le conseil doit se prononcer pour autoriser la commune de Maidières à participer à cet appel d'offres du CDG54.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

### **3. Approbation du Plan Local d'Urbanisme - PLU**

Deux décisions du Tribunal Administratif de Nancy considèrent que la délibération du conseil municipal prise le 10 janvier 2019 n'est pas conforme, notamment dans la formulation de l'ordre du jour, et dans l'information due aux conseillers municipaux.

Une nouvelle délibération doit être prise en respectant les obligations réglementaires.

Concernant l'information des conseillers, une note leur a été adressée par messagerie le lundi 25 Janvier 2021 leur spécifiant qu'ils pouvaient consulter, vu leur volume, les documents du PLU en mairie.

La convocation du conseil municipal a été transmise aux conseillers par messagerie le mercredi 27 janvier 2021 avec parmi les points à l'ordre du jour « Approbation du Plan Local d'Urbanisme ».

Pendant la séance du conseil municipal, une présentation du PLU a été faite en vidéo projection.

La délibération prise aura un effet rétroactif au 10 janvier 2019.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

#### **4. Demande de subvention DETR – Travaux trottoirs Eisenhower**

La commune souhaite, pour les travaux des trottoirs de l'avenue Eisenhower, bénéficier de la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). La date limite du dépôt du dossier est le vendredi 5 février 2021.

Une subvention de 36 840,80€ HT soit 40% de l'investissement est demandée.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

#### **5. Coffrets de Noël – Attribution du reliquat**

En l'absence du repas traditionnel des anciens, à cause de la crise sanitaire, 240 coffrets de Noël ont été commandés pour distribution aux seniors de plus de 70 ans. Certains n'ont pas souhaité accepter ces coffrets proposant de les donner à des personnes en difficulté. Il est proposé de les remettre aux Maidiérois bénéficiant de bons alimentaires et également à une banque alimentaire du bassin mussipontain (Les restos du Cœur).

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

#### **6. Renouvellement contrat gaz (gaz vert)**

Le contrat Gaz de la commune arrive à échéance. La mairie, la salle des fêtes, le groupe scolaire, le gymnase, la salle Limacher et l'église sont les six bâtiments communaux chauffés au gaz. Dans le cadre de la protection de l'environnement, la commune propose un abonnement Gaz Vert avec la société Engie.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

#### **7. Vente de la maison 16 rue Alfred Songeur**

La commune est propriétaire de la maison sise 16 rue Alfred Songeur à Maidières. Il est proposé de la vendre.

Le conseil municipal doit se prononcer sur le principe de la vente par adjudication ou de gré à gré. Lors d'un prochain conseil, il se prononcera sur la vente définitive de ce bien, en acceptant ou non un cahier des charges détaillé.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

## 8. Demande fonds de concours Communauté de Communes

La commune souhaite solliciter un reliquat 2019 de subvention - fonds de concours - à la Communauté de Communes du bassin de Pont-à-Mousson d'un montant de 1069,42€ pour l'intégrer dans le plan de financement des travaux des trottoirs de l'avenue Eisenhower.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

## 9. Motion de soutien gare de Vandières

Le maire propose de voter une motion de soutien à la création de la gare d'interconnexion TGV/TER à Vandières.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 19  
Adoptée à l'unanimité

## 10. Informations diverses

- Le CCAS a voté une prime de 50€ à l'occasion d'une naissance. La délibération du conseil proposant l'ouverture d'un livret à la Caisse d'Épargne pour 40 € est caduque.
- Une convention a été signée avec la Communauté de Communes du bassin de Pont-à-Mousson afin de faire appel à son chantier d'insertion pour des travaux dans la commune.
- Le permis de construire de GFS Habitat a été signé. Cette initiative privée prévoit la construction de 39 logements à l'endroit de la friche industrielle ITANT. Les premiers travaux devraient débuter dans quelques semaines.
- La société TECHNICONSEIL a été choisie pour accompagner la commune pour les travaux des trottoirs Avenue Eisenhower.

- Le parc municipal, suite au diagnostic établi par l'ONF, fera l'objet d'un entretien approfondi et d'une mise en sécurité par l'entreprise SERIN.
- Suite à la sécheresse de 2020, un dossier de reconnaissance « catastrophe naturelle » a été déposé par la mairie auprès des services de l'Etat. Huit Maidiérois ont fait une demande dans ce sens en mairie.
- Concernant le verger pédagogique, dans l'attente d'un projet plus abouti, un entretien approfondi et plusieurs plantations seront effectués par l'entreprise SERIN.
- Des rideaux supplémentaires ont été installés aux écoles maternelle et élémentaire. Des réparations ont été effectuées sur les systèmes d'accroche des rideaux existants.
- Lors de l'épisode neigeux dernier, l'entreprise SERIN est passée, à sept reprises, dans les rues de la commune pour dégager la voirie et procéder au salage.
- Des informations communiquées à la mairie, la fibre arriverait au centre de Maidières courant Septembre 2021. La totalité du village serait alors dotée de la fibre optique.
- Le groupe scolaire a accueilli deux stagiaires préparant un CAP petite enfance en fin d'année 2020 et courant janvier 2021 Dans cette même volonté pédagogique, une nouvelle stagiaire est attendue pour le mois de mai.

=====